

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2010-426 DU 13 OCTOBRE 2010

Chargeant Monsieur Félicien Chabi ZACHARIE,
Ministre des Enseignements Maternel et Primaire,
de l'intérim de Monsieur Nicaise K. FAGNON,
Ministre Délégué auprès du Président de la
République chargé des Transports Terrestres, des
Transports Aériens et des Travaux Publics pour
compter du 11 au 17 octobre 2010

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 19 mars 2006;
- VU le Décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 11 octobre 2010, Monsieur **Félicien Chabi ZACHARIE**, Ministre des Enseignements Maternel et Primaire est chargé de l'intérim de Monsieur Nicaise K. FAGNON, Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé des Transports Terrestres, des Transports Aériens et des Travaux Publics.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 octobre 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MDCTTTATP-PR 4 – SGG 1 – AUTRES MINISTERES - 21 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.